

ASSEMBLEE GENERALE

11 JUIN 2004 - AU POIRE SUR VIE

Le District de Vendée de Football a tenu son Assemblée Générale le Vendredi 11 Juin 2004 à 19 heures, salle de la Martelle au POIRE SUR VIE.

Ouvrant la séance, M. Gilles TEXIER, Président du District de Vendée, assisté de :

- MM. Yvon ALLO, Claude BARRETEAU, Jean-Claude BLE, Hubert BOURASSEAU, Lionel BURGAUD, Joël CHATAIGNE, Michel COIRIER, Michel DAVID, Michel DELAVERGNE, Alain DURAND, Gérard GADE, Jean-Jacques GAZEAU, Wladislas GUTOWSKI, Joël POIRAUD, Freddy POTEREAU, Jean-Yves QUENET, Jean-Noël SOULARD.
- MM. André JUTARD et Marcel LORMEAU, vice-présidents honoraires.
- M. Patrice GERNEZ, ESD
- Mme Lydie SOULARD, secrétaire administrative.

Souhaite la bienvenue aux représentants des clubs et aux personnalités invitées :

- Monsieur le Maire du POIRE SUR VIE, Didier MANDELLI ;
- Monsieur le Président de la JA FOOTBALL POIRE SUR VIE ;
- MM. Les Membres des Commissions Régionales et Départementales ;
- MM. Les journalistes de la Presse écrite (Ouest-France, Vendée Matin, Journal du Pays Yonnais, Atlantique Foot) ;
- MM. Les partenaires du District de Vendée de Football.

Et présente les excuses de :

- Monsieur le Directeur de la DDJS
- Mlle Gwenaëlle RICHARD

***Après l'appel nominal des clubs (participation des clubs : 81,3 % - 174 Clubs),
il est procédé à l'approbation du PV de la dernière Assemblée générale du District de Vendée du 13/06/03
(paru sur Atlantique Foot N° 1654 du 4 juillet 2003).***

ALLOCUTION DE Monsieur le Président du POIRE SUR VIE

M. Joël ROCHETEAU présente le club du POIRE SUR VIE et remercie l'assemblée de sa présence. Il rappelle les difficultés de son club cette fin de saison, mais souhaite en retirer le meilleur. Le club possède 6 arbitres, fierté du club et souligne le travail important fait sur le suivi des Jeunes.

ALLOCUTION DE Monsieur le MAIRE du POIRE SUR VIE

Monsieur Didier MANDELLI souhaite la bienvenue à tous et remercie le District de son choix. Il avalise les dires de M. ROCHETEAU et met en exergue les investissements faits par la commune concernant les installations sportives, avec entre autre un projet de terrain synthétique (le 1^{er} en Vendée). Il tient à remercier également les dirigeants du Club pour leur investissement en tant que bénévoles.

ALLOCUTION DE M. GILLES TEXIER, Président du District de Vendée

Chers Amis,

Pour la 33^{ème} fois, j'ouvre une Assemblée Générale, trente-deux au District de Vendée et une en Ligue. Le 5 Juin 2003, j'avais annoncé au Comité de Direction du District que j'assurais ma dernière saison à la présidence du Foot vendéen, et c'était devenu un secret de polichinelle alors autant vous le certifier aujourd'hui ; ce qui n'était pas prévu ce sera le petit supplément de Juin à Octobre 2004 en raison de circonstances indépendantes de notre volonté, mais supplément dû à une nouvelle loi sur le sport (la dernière a 20 ans) et il nous a fallu prendre des dispositions nouvelles et expresses pour essayer de respecter au plus près le texte de loi, avec pour conséquences une Assemblée Générale extraordinaire tout à l'heure.

N'étant pas pessimiste de nature, mais une fois n'étant pas coutume, je vais commencer par évacuer nos déboires : Cinq de nos équipes, évoluant en championnats nationaux rétrogradent LA ROCHE SUR YON 1 et 2, JA LE POIRE SUR VIE, ESOF LA ROCHE SUR YON et les 16 Ans de la ROCHE SUR YON VENDEE FOOTBALL, sans pour être certains qu'à cette date, d'autres équipes, accèdent, espérons en MONTAIGU, et aux 18 Ans de la ROCHE S/Y VENDEE FOOTBALL.

L'optimiste que je suis se félicite par contre des victoires en Coupe d'Atlantique de MONTAIGU, en Coupe d'Atlantique des 18 ans de l'ES LES HERBIERS, en Coupe d'Atlantique féminine de l'ESOF LA ROCHE, du magnifique parcours de FONTENAY LE COMTE FV en Coupe de France éliminé par le F.C.N.A. et je ne pourrais passer sous silence la magnifique prestation de l'ESOF finaliste en Coupe Fédérale 16 ans Foot à 7 battue par l'un des meilleurs clubs français féminins actuels : Toulouse : ces jeunes filles sont pour la plupart des pensionnaires de la section sportive féminine du Lycée Pierre Mendès France ; là encore le travail et la formation paient.

En 2003, quelques esprits chagrins, qui restent toujours mes amis, me, nous prédisaient une baisse d'effectifs en jeunes pour ne pas dire de décadence, en raison de la création des groupements. En dehors des noms barbares et des sigles des groupements, il n'y a eu aucune régression bien au contraire. En dehors des benjamins - 40 et des benjamines - 19, il y a eu un déficit de naissances en 1992-1993 qui nous poursuit depuis les débutants mais qui va en s'atténuant au fil des saisons. Je voudrais rassurer tout le monde, les groupements ont des contraintes à respecter saison après saison, mais à nouveau ce ne sont pas des « machines » à faire de l'élitisme mais bien à structurer le football en milieu rural : que chacun se le dise et le respecte. Dans ce bilan une seule chose m'interpelle : la diminution du nombre de dirigeants licenciés. Je ne fais pas de défaitisme, - 109 dirigeants sur 3 700 ce n'est pas énorme, si qui plus est, certains à tort ne reprennent pas de licences ou si les jeunes prennent des responsabilités avec les équipes du football d'animation, mais je dis quand même attention !!... nous avons besoin d'accompagnateurs et surtout d'éducateurs, c'est un appel d'offres... mais je ne suis pas très inquiet, le football sait se régénérer.

Je vais procéder à un petit historique. Notre sport n'a pas toujours été aussi mondialiste. Pendant longtemps, le football doit, plus que d'autres sports lutter contre les préjugés de l'Etat, de l'école, de l'église ou des églises, des éducateurs de la société, même des parents, et surtout des intellectuels. En plus, il doit surmonter les obstacles générés par la jalousie, la concurrence et la défiance des défenseurs, d'autres disciplines plus anciennes et plus intimistes, qui voient le football comme un rival auquel il convient de ne pas laisser de répit.

Mais, il nous faut tous conserver notre route, ne pas s'occuper ni tenir compte de tout ce qui se dit ou se fait à notre rencontre, poursuivons tous ensemble notre chemin. Notre succès qui en gêne beaucoup vient de ce jeu si simple, si fascinant, dont le phénomène s'explique peut-être par le lieu magique, entre le savoir et le hasard, le rationnel et l'irrationnel, l'individualité et la dépendance. Dans le football, contrairement à d'autres disciplines que j'évite de citer, il n'existe pas de records. Sur la pelouse, il n'y a rien d'absolu. Tout est relatif, comme l'exprime le meilleur des nombreux adages du Football. « On ne joue qu'aussi bien que le permet l'adversaire ».

L'étrange jeu de cache-cache entre liberté et contrainte, créativité et discipline, a fait du football le jeu le plus populaire du monde, mystérieux et insondable pour les hommes et de plus en plus pour les femmes, de toutes cultures et de tous âges.

Le football est simple et avec des règles intangibles ; il y a la simplicité séduisante du score (1 à 0, 1 à 1....) les dimensions du terrain, comme taillées sur mesure ont contribué à la popularité de notre sport.

Le football est le symbole du mystérieux : il est imprévisible et troublant par ses nombreuses inconnues et vérités, sans cependant détenir la vérité. Le football est impénétrable, plein de mystères et de contradictions. Il bat au rythme des divergences entre jeu et combat, technique et condition physique, art et métier, génie et médiocrité, infatigable dans sa recherche de la vérité, échappant aux doctrines et croyances.

Le Football est joué par des équipes et non des individualités, il vit de ce que les annales du sport appellent « la glorieuse inconnue » le jeu, notre jeu reste aujourd'hui et toujours frais, vif, souvent même insaisissable et sauvage. C'est la raison pour laquelle il reste si passionnant et magique. C'est la raison pour laquelle nous sommes là ce soir.

J'aurais encore voulu parler de plusieurs sujets qui me tiennent particulièrement à cœur : la violence, l'arbitrage, les jeunes.

Sachant que nous sommes en fin de semaine, que nous sommes un soir, que nous sommes en fin de saison, que votre attention est probablement diluée ou plus portée, vers le week-end, la plage ou autres loisirs... sachant aussi par expérience, que l'ennui s'instaure vite, je vais réduire.

J'avais prévu plusieurs paragraphes sur la violence mais finalement je vais m'y arrêter brièvement. Nos Districts de la LAF, d'autres aussi en France ont concocté un règlement anti-violence (cf art : 39 bis), mais au vu des résultats des équipes sanctionnées, 17 sur environ 480 pour 26 points globalement, en dehors des agressions verbales, virulentes, il n'y avait pas le feu chez nous en Vendée, en comparaison avec d'autres départements plus urbains totalisant plus de 60 équipes avec plus de 110 points. Il n'empêche qu'il nous faut tous rester vigilants. Ignorer des faits de violences avérés et ne pas les combattre, serait manquer à la plus élémentaire responsabilité morale d'un dirigeant fût-il bénévole, il en va de la défense des vertus éducatives du sport.

L'évènement sportif doit pouvoir rester un moment festif où le résultat est le fait d'un engagement certes combatif, mais toujours conduit par le respect de l'autre, du sport et de ses valeurs. Joueurs, parents, éducateurs, dirigeants, arbitres, nous devons participer activement à sa prévention.

L'arbitrage vendéen, se porte bien si on relativise ; nous sommes selon tous mes collègues Présidents de District, l'un des trois meilleurs sinon le 1^{er} District de France au niveau quantitatif, avec en outre d'énormes progrès au titre qualitatif. M. P. GALIBERT juge de touche à la Coupe de France, ainsi que lors des matches internationaux, Melle ROBIN Noëlle, arbitre féminine internationale, elles ne sont que deux en France, ce sont nos têtes de séries, beaucoup d'autres suivent. A ce sujet :

L'espace sportif n'est ni un espace de non droit, ni un espace de droit spécial. L'arbitre est un acteur pour ses compétences et a un statut officiel qui le définit comme « la personne chargée, au cours d'une rencontre sportive, de faire respecter les règles du sport considéré ».

Il possède tous les pouvoirs sur le terrain. Il doit veiller à l'application des lois du jeu et assurer le bon déroulement de la partie. Son autorité - mais pas l'autoritarisme - est essentielle et ses décisions doivent être respectées de tous y compris des braillards autour de la main courante et parfois sur les bancs de touche qui si on leur donnait un sifflet n'arriveraient même pas à se faire respecter des débutants.

L'arbitre a pour lui un sifflet, des cartons certes, mais surtout, sa connaissance des lois du jeu ; la psychologie, l'autorité, le sang-froid, l'impartialité bien qu'en doutent certains. Il est le gardien de l'esprit du jeu, il est vecteur de valeurs morales et de l'éthique sportive. Son autorité est souvent mise à mal pour des raisons souvent dictées par l'ignorance et le chauvinisme de ceux qui la contestent. Une décision d'arbitre est souvent vue par certaines subjective, elle peut l'être mais l'erreur est humaine. Rien ne peut justifier que les joueurs, les entraîneurs, les dirigeants fassent la justice du jeu en lieu et place de l'arbitre.

Il en est, en tout cas de l'arbitre, comme du juge. Sans lui le football n'aurait plus de lois et mourrait de sa belle mort. Que ceux qui lui jettent la pierre ici et là ne l'oublient pas au hasard des matches et des incidents.

Personnellement c'est certainement l'un des postes où j'étais le plus inapte, mais je pourrais vous en entretenir très très longtemps.

Dernier volet : les Jeunes (18 - 15 - 13 Ans - Benjamins - Poussins et éventuellement les débutants) eux, ont besoin de nous et de plus en plus étant donné la déliquescence familiale actuelle - Papa veut que je joue au foot, Maman veut que je fasse du judo ou du Roller - Papa, si tu fais du foot je te donnerai... etc... Maman, surtout fais

du Badminton et je t'offrirai...etc... Il ne manque plus que les grands parents qui sans raisons s'immiscent dans le tourbillon familial... Résultat final : néant... sauf la rue. Alors nous avons en complément ou en remplacement une mission éducative, assurée par un encadrement formé, structuré et compétent : cette mission, enseigner le football, enseigner la Vie dans le respect des règlements et de l'esprit sportif, pour cela.

Il vous faut, et nous pourrions si vous le demandez vous aider :

- ✧ à améliorer les écoles de football
- ✧ à assurer des qualités d'accueil, d'encadrement et d'éducation
- ✧ à participer à la fidélisation de vos effectifs
- ✧ à valoriser les éducateurs et les dirigeants du football d'animation
- ✧ à permettre un suivi des clubs, à répondre à vos besoins, à vos projets
- ✧ à promouvoir l'esprit sportif, le respect des lois du jeu
- ✧ à refréner les enjeux de la compétition chez les tout les jeunes
- ✧ à stimuler toutes les actions connues et innovantes

Beau programme que voilà, surtout s'il est accompagné d'engagements locaux, tels que :

- ✓ La lutte contre l'incivilité
- ✓ Le respect mutuel
- ✓ La communication, le dialogue avant, pendant et après la rencontre
- ✓ Le respect de l'arbitre et de ses décisions – mêmes contestables ;

et puis tous ensemble dirigeants, joueurs, éducateurs, arbitres et même les parents ou accompagnateurs, se serrent la main, et prennent ensemble le pot de l'amitié, dans une ambiance sportive et détendue. Quel que soit le résultat.

Il y a quelques années, après un tel panégyrique, j'avais entendu dans la salle un seul mot AMEN.

Pour ceux qui le pensent, sachez que je suis intimement convaincu de ce que je viens de vous dire, et quand je dis intimement, c'est encore moins que ce que je pense.

Alors pour TOUS :

- ✓ Respect
- ✓ Loyauté
- ✓ Courtoisie
- ✓ Convivialité
- ✓ Altruisme
- ✓ Dignité
- ✓ Anti-violence
- ✓ TOLERANCE

Le sport est l'école de la vie parce que c'est le respect de soi, des autres et de l'épanouissement personnel.

Pour conclure un peu d'humour.

LE PRESIDENT... PARLONS-EN !

Analysons le comportement d'un Président

S'il commence une réunion à l'heure, c'est un tyran.

S'il attend les derniers, il est trop tolérant.

S'il demande l'assiduité, c'est un despote.

S'il ne dit rien, il s'en fout.

S'il prend la parole, il devient assommant.

S'il la donne, il se débarrasse.

S'il réclame le silence, c'est un abus de pouvoir

S'il laisse la pagaille, il manque d'autorité.

S'il est ferme, il se prend au sérieux.

S'il est débonnaire, il n'est pas à la hauteur.

S'il demande le choix, c'est un indécis.
S'il est dynamique, c'est un excité.
S'il reste prudent, c'est un incapable.
S'il fait tout tout seul, c'est un prétentieux.
S'il délègue, c'est un paresseux.
S'il est prévenant avec les dames, c'est un obsédé sexuel.
S'il ne l'est pas, c'est un orgueilleux.

Vous tous, nous tous, nous DEVONS SERVIR LE FOOTBALL et non pas nous servir du Football.

M. TEXIER précise le contenu des enveloppes remis aux clubs lors du pointage, avec entre autres les documents des engagements des équipes départementales SENIORS et JEUNES.

Projet de modifications des Statuts du District de Vendée

Les clubs souhaitent que M. TEXIER explique clairement et succinctement le projet.

M. TEXIER présente le chemin parcouru pour atteindre un projet clair et logique applicable au District de Vendée.

Les principales modifications :

- le District devient « Conseil du District » au lieu de Comité
- 5 ex-qualités - au total 20 membres pour le Comité de Direction
- Mode d'élection : le mode de scrutin multi nominal est maintenu – 2 tours.
- Le système disciplinaire changera, la Commission sera nommée pour 4 ans ainsi que la Commission d'Appel, et devront être composées de moins d'élus que de non élus.
L'instructeur sera nommé pour 4 ans.

Le projet est adopté à l'unanimité par l'Assemblée.

APPROBATION DU RAPPORT MORAL DE M.GUTOWSKI (secrétaire général) Paru sur atlantique foot du Vendredi 11 juin 2004

M. GUTOWSKI complète son rapport moral en donnant quelques résultats non connus à la date de parution. Il précise le projet de dates concernant la Coupe de France.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

Le Président remercie l'Assemblée de sa confiance.

RAPPORT FINANCIER PRESENTE PAR M. Joël POIRAUD (Trésorier général)

M. POIRAUD rend compte du rapport financier de la saison 2002/2003 à l'Assemblée. Les différents postes sont présentés sur grand écran de façon détaillée.

RAPPORT DES VERIFICATEURS AUX COMPTES

M. POIRAUD, Trésorier, présente le rapport des vérificateurs aux comptes :

"Je soussigné, Bernard CHIFFOLEAU, Expert-comptable 2, rue de la Loge, 85000 LA ROCHE SUR YON, agissant en qualité de vérificateur des comptes du District de Vendée de Football, certifie avoir examiné les comptes de l'exercice allant du 1^{er} juillet 2002 au 30 juin 2003, lesquels présentent :

- un total de bilan	390 083 €
- un compte de résultat de	466 026 €

Présentant un déficit net de 6 640 €

Les contrôles effectués par sondages n'ont pas décelé d'anomalies dans la présentation des comptes.

Fait pour servir et valoir ce que de droit.

A la Roche-Sur-Yon, le 11 juin 2004
L'expert-comptable, Bernard CHIFFOLEAU "

N'ayant pas d'observations écrites ou orales, le Président soumet au vote le rapport financier qui est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée.

APPROBATION ET PRESENTATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2004-2005 PAR ALAIN DURAND

Une projection animée est proposée aux clubs sous forme de graphiques.
M. DURAND donne le détail de chaque poste et son explication.

Sans observations écrites ou orales, le Président soumet ce rapport au vote de l'Assemblée, lequel est approuvé à l'unanimité.

Le Président remercie les trésoriers, la Commission Départementale des Finances et les vérificateurs aux comptes.

CHALLENGE DU RUBAN BLEU DE LA SPORTIVITE PAR MICHEL COIRIER

Application de l'Article 39 Bis.

La Commission de Discipline en partenariat avec le Crédit Mutuel Océan récompensent les 3 premières équipes de chaque division ayant eu le moins de sanctions administratives.
Des coupes – ballons et sacs sont remis aux clubs.

Equipes récompensées :

1^{ère} division :

- ⇒ US CHAUCHE
- ⇒ SA ST ANDRE 13 VOIES
- ⇒ FC ST SULPICE-MORMAISON

P. 1^{ère} division :

- ⇒ USM BEAUVOIR SUR MER
- ⇒ RS ARDELAY
- ⇒ AS REORTHE-ST PHILBERT

2^{ème} division :

- ⇒ SOFT FOUGERE-THORIGNY
- ⇒ ESOF LA ROCHE S/YON
- ⇒ S. OLONNE SUR MER

P. 2^{ème} division :

- ⇒ JA NESMY
- ⇒ SA ST AUBIN DES ORMEAUX
- ⇒ US LA FERRIERE

Super Challenge du Ruban bleu de la Sportivité :

- ⇒ AM BEIGNON BASSET – POIRE SUR VIE

Une explication supplémentaire est donnée sur l'application du règlement 39 bis par Michel COIRIER, avec l'aide d'une animation par vidéo projecteur sur grand écran.

VŒUX DES CLUBS - QUESTIONS DIVERSES

Aucun vœu n'ayant été formulé par les clubs, l'Assemblée passe aux questions diverses :

ES CHATEAU D'OLONNE – Eric DUMOULIN

Organisation des finales 18 et 15 ans – aux CLOUZEUX et AIZENAY :

De nombreux dysfonctionnements sont apparus lors de ces finales, essentiellement du fait de l'envoi tardif aux clubs (difficultés d'organisation pour les clubs).

M. TEXIER rappelle le contexte d'organisation : dernières rencontres 5 jours avant la date des finales ainsi que le jour férié durant la semaine a effectivement été une difficulté pour prévenir les clubs au plus tôt, malgré la parution des rencontres sur Internet dès le mardi.

Question de l'ES LES HERBIERS FOOTBALL – Bernard CHACUN

→ La saison prochaine y aura-t'il un championnat Poussins ?

M. TEXIER répond par l'affirmative, mais plus de rigueur sera demandée aux clubs.

➤ Sur ATLANTIQUE FOOT un rectificatif à apporter : vainqueur de la Coupe de Vendée des 15 ans : ES LES HERBIERS et non LA ROCHE VF.

F. AIZENAY

Y aura-t'il une Coupe Poussins la saison prochaine ?

Oui.

FC LES ROBRETIERES – LA ROCHE

Souhaiterait que des joueurs de champ puissent arbitrer la touche au cours des rencontres de 3^{ème} division.

Réponse de M.COIRIER : le règlement l'interdit.

REMISE DES FANIONS AUX CLUBS CHAMPIONS.

COMPETITION	CATEGORIE	CLUB CHAMPION/VAINQUEUR
CHAMPIONNAT	1ERE DIVISION	AIZENAY LA FRANCE
	PROM. 1ERE DIVISION	LUCON STADE VENDE FOOTBALL
	2EME DIVISION	PIERRETARDIERE FC
	PROM. 2EME DIVISION	ANGLES COTE DE LUMIERE ENT. SPORTIVE
	3EME DIVISION	ROCHE/Y LA GENERAUDIERE F.C. ROCHE SUD
	18 ANS DDS	FORMATION FOOT AVENIR
	18 ANS 1ERE DIVISION	MORTAGNE/SEVRE LA FRATERNELLE
	18 ANS 2EME DIVISION	TALMONT-ST HILAIRE FOOTBALL CLUB
	18 ANS 3EME DIVISION	VIE S'YON FOOT
	15 ANS DDS	PAYS DE MONTS LES ECUREUILS
	15 ANS 1ERE DIVISION	ACHARDS FOOTBALL CLUB
	15 ANS 2EME DIVISION	CHATEAU OLONNE ENT.SPORTIVE (2)

	15 ANS 3EME DIVISION	ASSON FOOTBALL CLUB
	13 ANS DDS	SABLES D'OLONNE TV ENTENTE CHAUMOISE
	13 ANS 1ERE DIVISION	ESPOIR SPORTIF DU BOCAGE
	13 ANS 2EME DIVISION	EPESES LES PELICANS
	13 ANS 3EME DIVISION	NIEUL LE DOLENT ST PIERRE SPORT.
	FEMININES ADULTES 1ERE DIV.	ST MESMIN ASSOCIATION SPORTIVE
	BENJAMINS DDS	ROCHE/Y VENDEE FOOTBALL
	BENJAMINS 1ERE DIVISION	FC PLAINE ET BOCAGE
	POUSSINS A 7 DDS	CHALLANS FC
	POUSSINS A 7 1ERE DIVISION	CHATEAU OLLONNE ENT.SPORTIVE
COUPE DE VENDEE	SENIORS	CHATAIGNERAIE AMICALE SPORTIVE
	DES EQUIPES RESERVES	SABLES D'OLONNE TV ENTENTE CHAUMOISE
CHALLENGE VENDEE	SENIORS	CHÂTEAU GUIBERT FOOTBALL CLUB
	DES EQUIPES RESERVES	NIEUL /AUTIZE-OULMES-BOUILLE FC
COUPE DE VENDEE	18 ANS	ROCHE/Y ETOILE SPORT.ORNAYSIENNE
	15 ANS	LES HERBIERS VENDEE FOOTBALL
	13 ANS	FONTENAY LE COMTE FOOT VENDEE
CHALLENGE VENDEE	15 ANS	AUZANCE FOOT AVENIR
	13 ANS	ST HILAIRE DE LOULAY ESPOIR LOUL.
COUPE DE VENDEE	BENJAMINS	MAREUIL SPORTING CLUB
	POUSSINS	AIGUILLON/MER-LA FAUTE STADE
COUPE DE VENDEE	FEMININES ADULTES	ROCHE/Y ETOILE SPORT.ORNAYSIENNE
COUPE DE VENDEE	FOOTBALL LOISIRS	OLONNE /MER STADE OLLONNAIS

Le Président du District lève la séance à 21 heures 42.

Le Président du District

Gilles TEXIER

Le Secrétaire Général

Wladislas GUTOWSKI

Le Trésorier Général

Joël POIRAUD

Le Secrétariat

Lydie SOULARD

F.F.F.-L.A.F. - DISTRICT DE VENDEE DE FOOTBALL**AMENDES POUR ABSENCE DES CLUBS****A L'ASSEMBLEE GENERALE DU DISTRICT DE VENDEE LE 11.06.2004**

Les clubs suivants non représentés à l'Assemblée Générale du District de Vendée du 11.06.2004, sont pénalisés d'une amende égale au montant de leurs droits d'engagement :

N°AFFIL.	CLUBS	DIVISION	AMENDE
525963	BARBATRE ES	P. 2EME	35 €
547374	AM REUNIONIONNAISE BAZOGES	PROM.2EME	35 €
521936	ST VINCENT PUYMAUFRAIS EM	3EME	32 €
528083	ES BREM SUR MER	P. 2EME	35 €
516400	AS BRUFFIERE	1ERE	50 €
544173	CHAILLE STE RADEGONDE	2EME	39 €
525969	MJC CHAMPAGNE LES MARAIS	2EME	39 €
523139	PUYBELLIARD ES	3EME	32 €
507022	ASM DAMVIX MAILLE	PH	55,50 €
544265	EPINE SC	PROM.2EME	35 €
539859	FONTENAY LE COMTE AS DOM TOM	2EME	39 €
550283	FALLERON FROIDFOND FC	2EME	39 €
525975	GIROUARD ES	PROM.2EME	35 €
532405	US LA GUERINIERE	3EME	32 €
519836	SS ILE D'YEU	2EME	39 €
521321	AS LE LANGON	2EME	39 €
550855	FC MARTINET	3EME	32 €
520970	AS MENOMBLET	2EME	39 €
521628	SM MESNARD LA BAROTIERE	2EME	39 €
550932	A. TURC MONTAIGU	3EME	32 €
532422	JS POUILLE	P. 2EME	35 €
529505	US ROSNAY	P. 2EME	35 €
517018	H. SOULLANS	1ERE	50 €
534729	ST GERMAIN DE PRINCAY	P. 1ERE	46 €
524872	AS ST GERVAIS	P. 2EME	35 €
522741	A. ST HILAIRE LE VOUHIS	P. 2EME	35 €
510891	D. ST LAURENT DE LA SALLE	P. 2EME	35 €
510344	AS ST MESMIN	2EME	39 €

N°AFFIL.	CLUBS	DIVISION	AMENDE
522090	CH. ST VINCENT STERLANGES	P. 2EME	35 €
546168	ESM VELLUIRE	P. 2EME	35 €
522998	E. LA VERRIE	P. 1ERE	46 €